

Commune de MONTOIR-DE-BRETAGNE

Informations sur les risques naturels et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° IAL-2015-19

du

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui non

_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non

Approuvé _____	date <u>30 septembre 2015</u>	effet _____
Approuvé _____	date <u>21 février 2014</u>	effet _____
_____	date _____	effet _____

Les documents de référence sont :

- arrêté préfectoral en date du 30 septembre 2015 approuvant le PPRT autour des installations exploitées par les sociétés YARA France, ELENGY et IDEA Vrac Services

Consultable sur Internet

- arrêté préfectoral en date du 21 février 2014 approuvant le PPRT autour des installations exploitées par les sociétés TOTAL Raffinage Marketing, ANTARGAZ et la société française Donges-Metz

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1
--------------	----------------	----------------	---------------	--------------------

X

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

- extraits cartographiques des zones exposées prises en compte dans le PPRT autour des installations exploitées par les sociétés YARA France, ELENGY et IDEA Vrac Services

- extraits cartographiques des zones exposées prises en compte dans le PPRT autour des installations exploitées par les sociétés TOTAL Raffinage Marketing, ANTARGAZ et la société française Donges-Metz

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »



FICHE SYNTHETIQUE D'INFORMATION SUR LES RISQUES

COMMUNE de MONTOIR-DE-BRETAGNE

RISQUE IDENTIFIE PAR UN PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT) APPROUVE

Les sites des sociétés Elengy, IDEA Services Vrac et Yara France situés sur la commune de Montoir-de-Bretagne présentent un risque d'accident industriel majeur. Un PPRT a été approuvé autour de ces sites par arrêté en date du 30 septembre 2015.

Ce PPRT prescrit des travaux sur les constructions, entreprises et habitations existantes situées dans certaines zones qu'il délimite (voir zonage réglementaire et annexes).

Ces travaux doivent être réalisés dans un délai de 8 ans après l'approbation du PPRT, soit d'ici le 30 septembre 2023.

L'ensemble des documents relatifs à ce PPRT sont consultables sur Internet :

<http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-naturels-et-technologiques/Prevention-des-risques-technologiques/Plans-Prevention-Risques-Technologiques/PPRT-des-sites-de-YARA-FRANCE-ELENGY-et-IDEA-SERVICES-VRAC-a-MONTOIR-DE-BRETAGNE>

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES RISQUES

Risques présentés par le site de la société Yara France

La société Yara France exploite à Montoir-de-Bretagne une usine chimique de fabrication d'engrais à base de nitrate d'ammonium et de produits dérivés de l'azote.

Les phénomènes dangereux susceptibles de survenir sur ce site et d'avoir un impact à l'extérieur de celui-ci, sur le territoire des communes de Montoir-de-Bretagne et de Donges, sont des fuites toxiques suites à des pertes de confinement des capacités ou tuyauteries. Des effets toxiques seraient générés par ces phénomènes.

Risques présentés par le site de la société Elengy

La société Elengy exploite à Montoir-de-Bretagne un terminal méthanier. Le gaz naturel est stocké sous forme liquéfiée en cuves après réception par navires puis est envoyé sous forme gazeuse dans le réseau de canalisations de transport.

.../...

Les phénomènes dangereux susceptibles de survenir sur ce site et d'avoir un impact à l'extérieur de celui-ci, sur le territoire de la commune de Montoir-de-Bretagne, sont des incendies, des jets enflammés et des explosions consécutifs à des pertes de confinement des canalisations et capacités des installations de stockage, de réception et d'expédition de gaz naturel. Des effets thermiques et de surpression seraient générés par ces phénomènes.

Risques présentés par le site de la société Idéa Services Vrac

La société Idéa Services Vrac exploite à Montoir-de-Bretagne un dépôt d'engrais et de céréales.

Les phénomènes dangereux susceptibles de se produire sur ce site et d'avoir un impact à l'extérieur de celui-ci, sur le territoire de la commune de Montoir-de-Bretagne, sont la dispersion de gaz toxiques liés à la décomposition accidentelle d'engrais ou de céréales. Des effets toxiques seraient générés par ces phénomènes.

La note de présentation du PPRT consultable sur la page internet dédiée du portail des Services de l'Etat en Loire-Atlantique, présente de manière détaillée les phénomènes dangereux susceptibles de se produire sur ces trois sites industriels et dont les effets peuvent être ressentis à l'extérieur de l'emprise de ces sites.

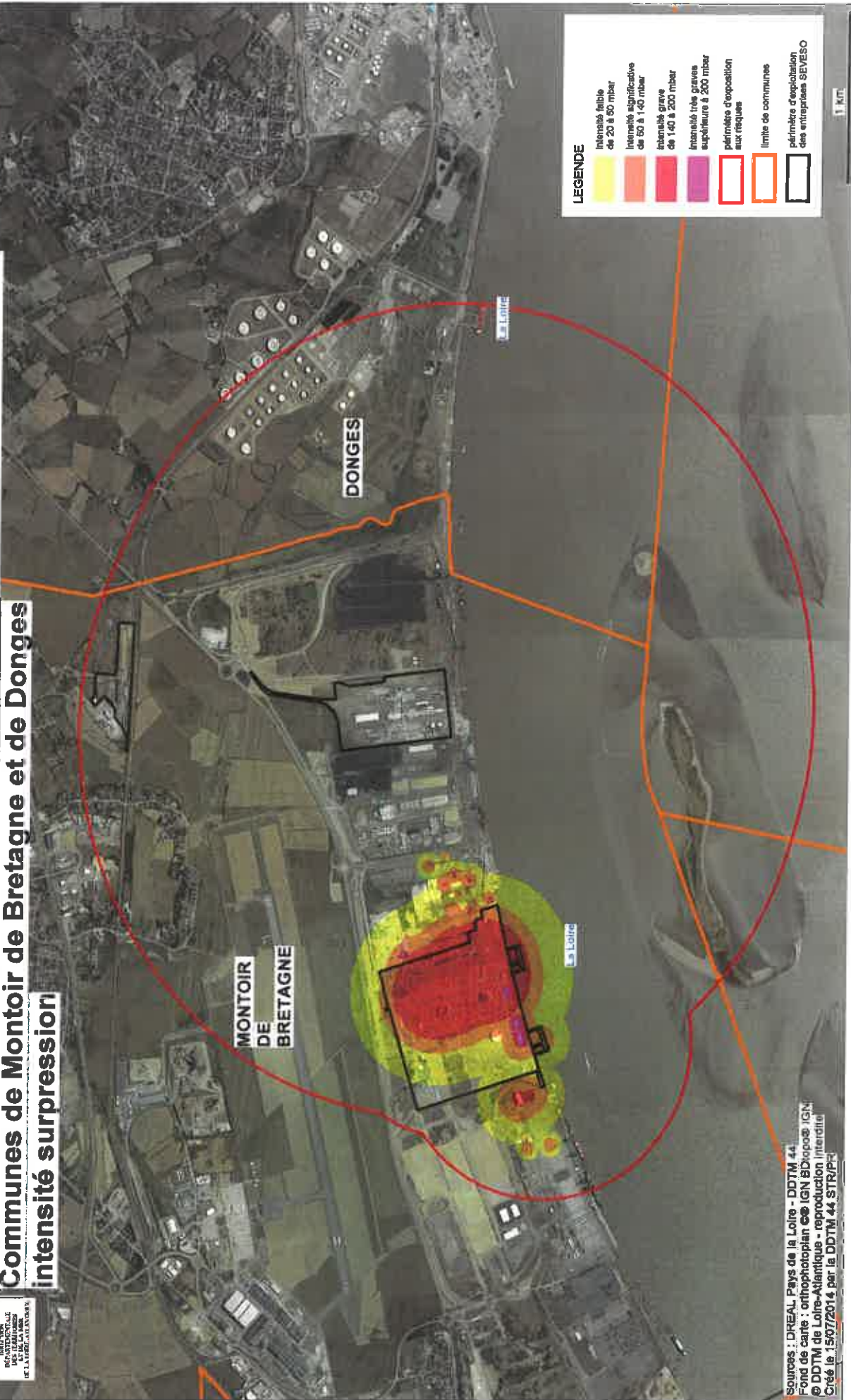
Les quatre cartes d'intensités ci-après extraites, de la note de présentation du PPRT, permettent d'apprécier l'intensité des phénomènes dangereux susceptibles de se produire sur la commune de Montoir-de-Bretagne.



PPRT d'Elengy, Yara France et Idéa Services Vrac

Communes de Montoir de Bretagne et de Donges

intensité surpression



LEGENDE	
	Intensité faible de 20 à 50 mbar
	Intensité significative de 50 à 140 mbar
	Intensité grave de 140 à 200 mbar
	Intensité très grave supérieure à 200 mbar
	périmètre d'exposition aux risques
	limite de communes
	périmètre d'exploitation des entreprises SEVESO

Sources : DREAL Pays de la Loire - DDTM 44
Fond de carte : orthophotoplan © IGN BDtopo © IGN
© DDTM de Loire-Atlantique - reproduction interdite
Créé le 15/07/2014 par la DDTM 44 STR/PT



Direction
Départementale
des Territoires
et de l'Énergie

PPRT d'Elengy, Yara France et Idéa Services Vrac Communes de Montoir-de-Bretagne et de Donges

Intensité thermique transitoire



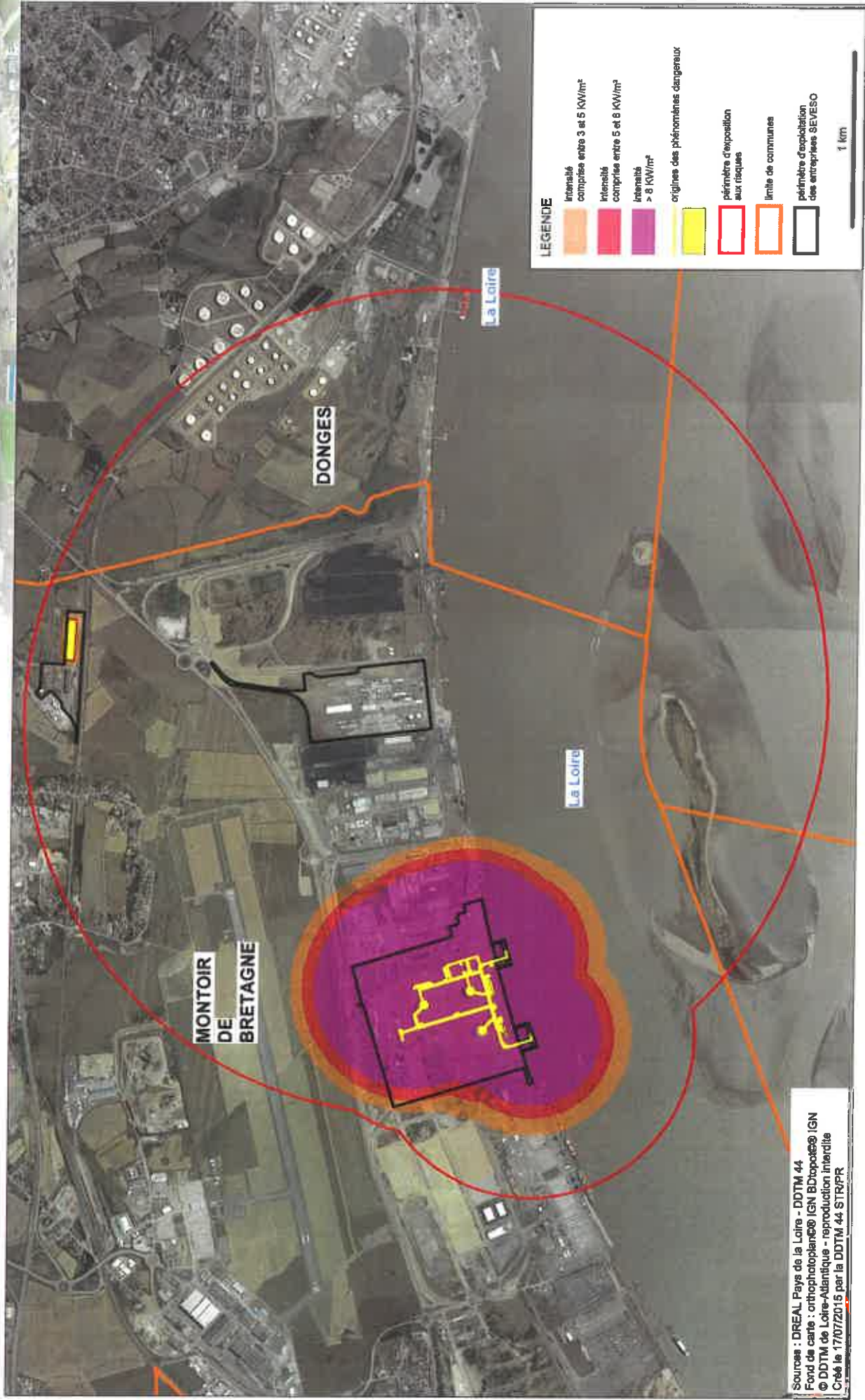
Source : DREAL Pays de la Loire - DDTM de la Mayenne
 Révisé en 2023 : cartographie 2023 (CM 2023-03-10)
 © DDTM de la Mayenne - communication interne
 Créé le 17/07/2018 par le DDTM de la Mayenne



LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

PPRT d'Elongy, Yara France et Idéa Services Vrac Communes de Montoir-de-Bretagne et de Donges

Intensité thermique continue



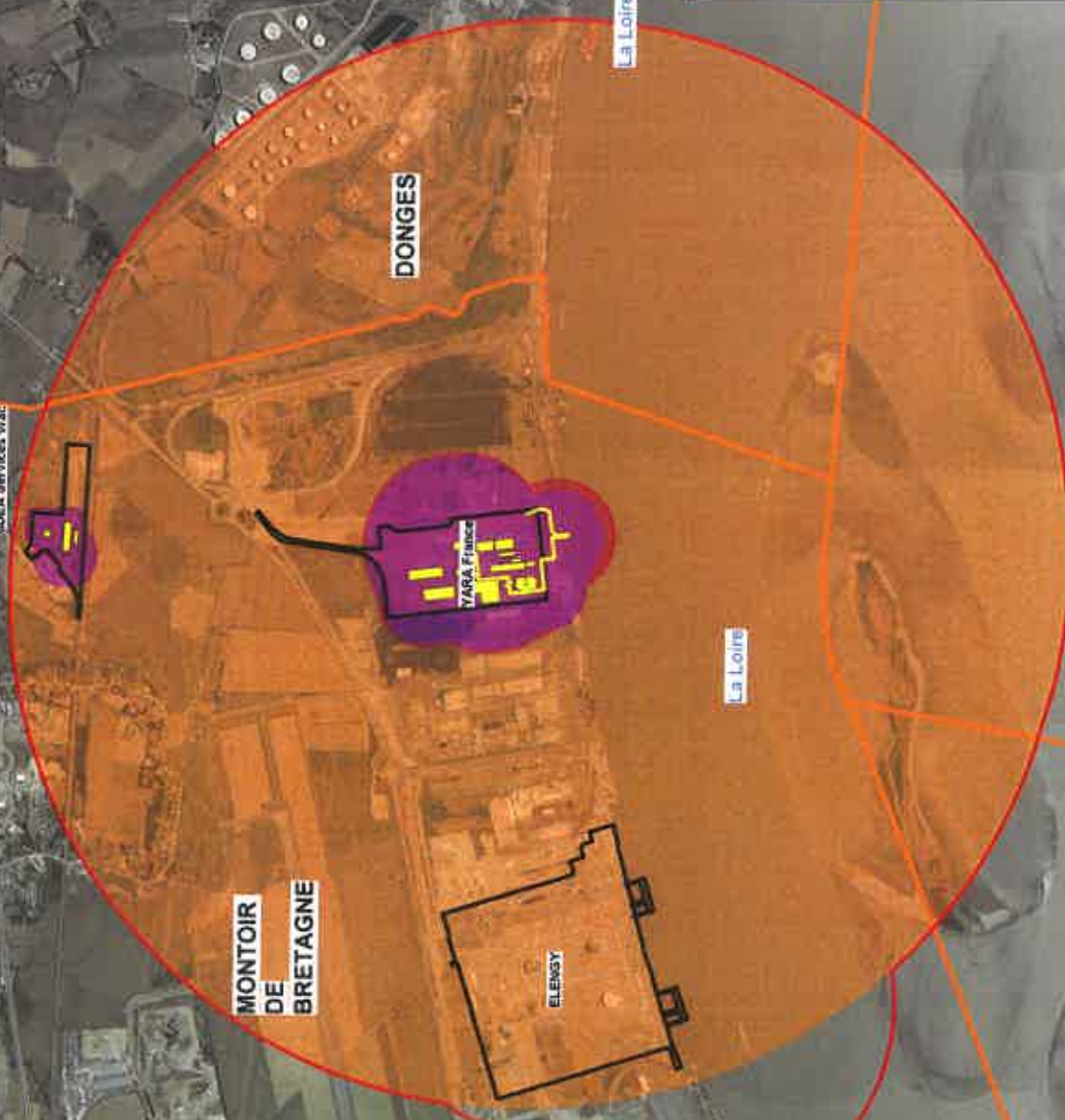
Sources : DREAL Pays de la Loire - DDTM 44
 Fond de carte : orthophotoplan © IGN BDTopo2000 / IGN
 © DDTM de Loire-Atlantique - reproduction interdite
 Créé le 17/07/2015 par la DDTM 44 STRPPR

PPRT d'Eleny, Yara France et Idéa Services Vrac

Communes de Montoir de Bretagne et de Donges intensités des effets toxiques à cinétique rapide



Idéa Services Vrac



LEGENDE

- Intensité significative
- Intensité grave
- Intensité très grave
- origine des phénomènes dangereux
- périmètre d'exposition aux risques
- limite de communes
- périmètre d'exploitation des entreprises SEVESO

1 km

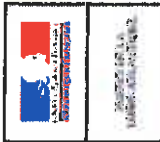
Sources : DREAL Pays de la Loire - DDTM 44
Fond de carte : orthophotoplan © IGN BDTopo © IGN
© DDTM de Loire-Atlantique - reproduction interdite
Créé le 15/07/2014 par la DDTM 44 STR/PR

AUTRE RISQUE TECHNOLOGIQUE

Une partie de la commune de Montoir-de-Bretagne est impactée par le PPRT de Donges, uniquement par l'aléa thermique de cinétique lente (cf carte ci-après - annexe 12 de la note de présentation du PPRT de Donges).

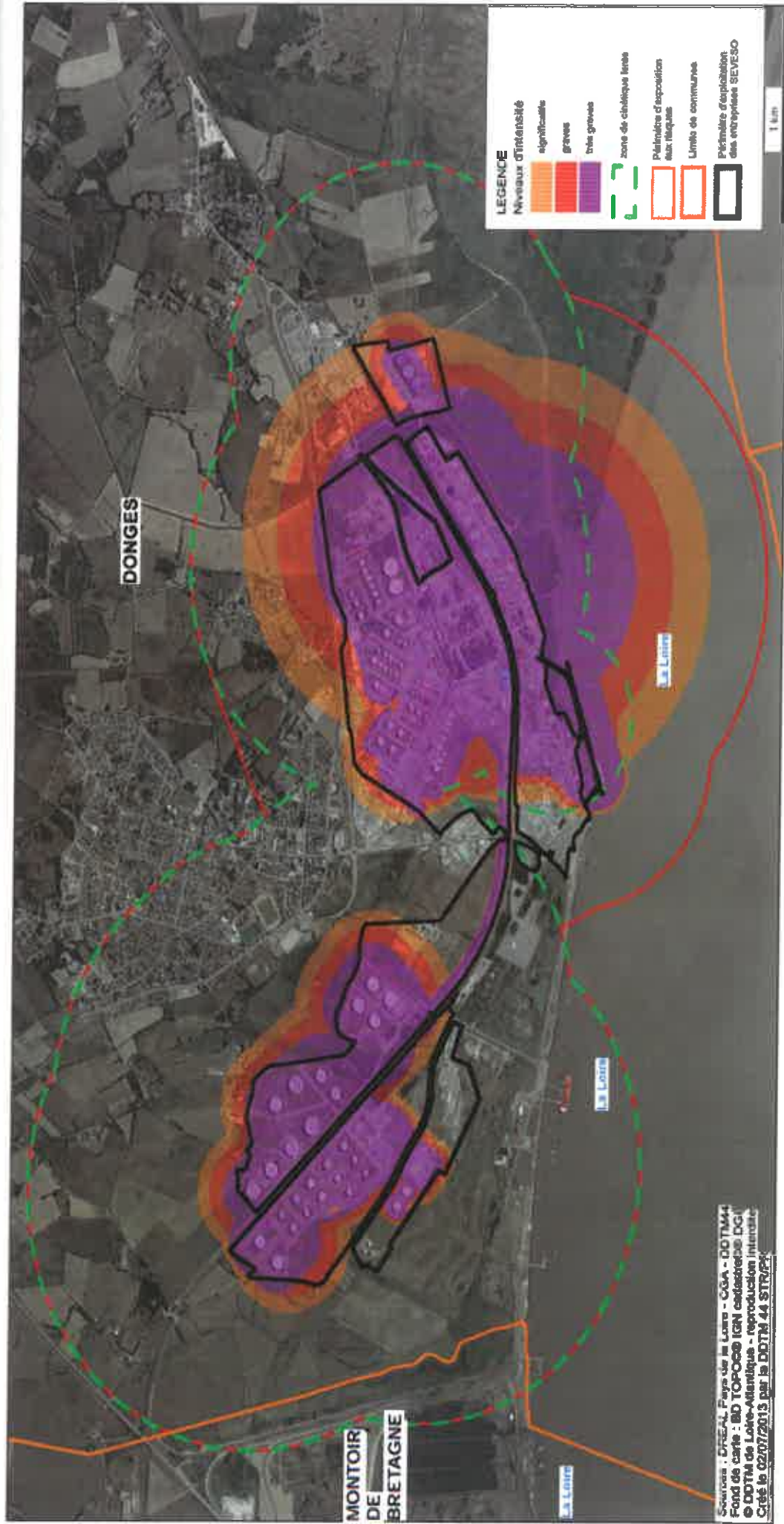
L'ensemble des documents relatifs à ce PPRT sont consultables sur Internet :

<http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-naturels-et-technologiques/Prevention-des-risques-technologiques/Plans-Prevention-Risques-Technologiques/PPRT-des-sites-de-TOTAL-Raffinage-Franco-ANTARGAZ-et-societe-francaise-Donges-Matz-a-DONGES>



PPRT de Total, Antargaz et SFDM
Communes de Donges et Montoir-de-Bretagne
Intensité thermique

Annexe 12



Source : DREAL Pays de la Loire - CGA - DDTM44
Fond de carte : BD TOPO® IGN cadastre® DGI
© DDTM de Loire-Atlantique - reproduction interdite
Créé le 02/07/2013 par le DDTM 44 STR/PS

LE RISQUE SISMIQUE

Un séisme est une vibration du sol, transmise aux bâtiments, causée par une fracture brutale des roches en profondeur créant des failles dans le sol et parfois en surface.

Les dégâts observés sont fonction de l'amplitude, de la durée et de la fréquence des vibrations.

LE ZONAGE SISMIQUE

Un zonage sismique de la France selon cinq zones a été élaboré (article D 563-8-1 du code de l'environnement). Ce zonage remplace celui paru en 1991.

L'analyse de la sismicité historique (à partir des témoignages et archives depuis 1 000 ans), de la sismicité instrumentale (mesurée par des appareils) et l'identification des failles actives, a permis de définir l'aléa sismique de chaque commune, c'est-à-dire l'ampleur des mouvements sismiques attendus sur une période de temps donnée (aléa probabiliste).

Le décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 divise le territoire métropolitain en cinq zones de sismicité

- zone 1 : sismicité très faible
- zone 2 : sismicité faible
- zone 3 : sismicité modérée
- zone 4 : sismicité moyenne
- zone 5 : sismicité forte

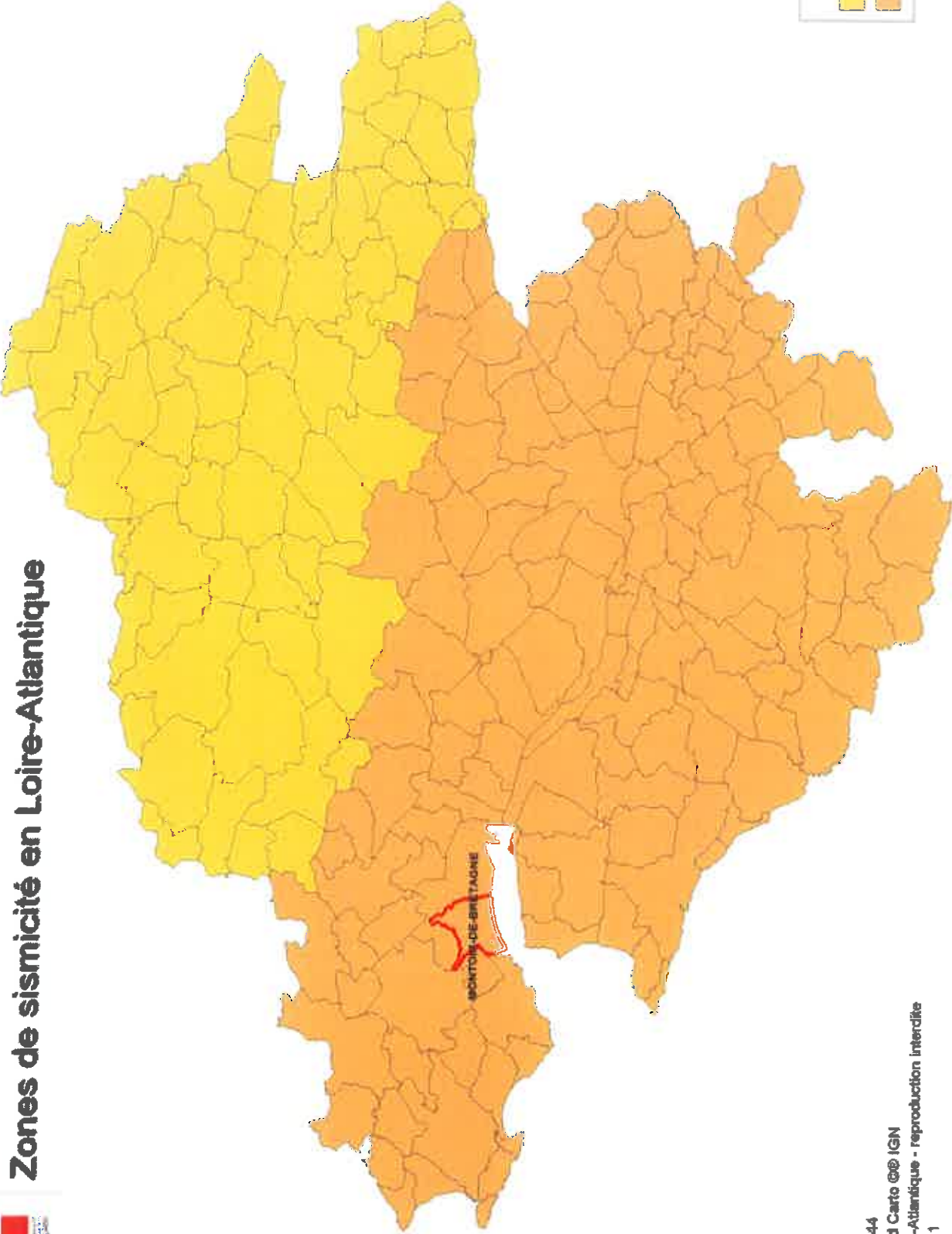
Alors que le zonage précédent ne couvrait que 17 communes en Loire-Atlantique, toutes les communes sont désormais concernées par le risque sismique :

- 75 communes en aléa faible
- 146 communes en aléa modéré

Des règles de construction parasismiques sont différentes selon la zone d'aléa considérée et la catégorie de bâtiments.



Zones de sismicité en Loire-Atlantique



Légende

	Aléa faible
	Aléa modéré

Sources : DDTM 44
Fond de carte : Bd Carto © IGN
© DDTM de Loire-Atlantique - reproduction interdite
Créé le 12/04/2011

ANNEXES

- arrêté d'approbation du PPRT de Montoir-de-Bretagne en date du 30 septembre 2015,
- note de présentation, règlement et zonage réglementaire du PPRT de Montoir-de-Bretagne, consultable sur internet : www.loire-atlantique.gouv.fr (rubrique mentionnée en page 5)

- arrêté d'approbation du PPRT de Donges en date du 21 février 2014,
- note de présentation, règlement et zonage réglementaire du PPRT de Donges, consultable sur internet : www.loire-atlantique.gouv.fr (rubrique mentionnée en page 1)



**Liste des arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance
de l'état de catastrophe naturelle ou technologique
sur le territoire de la commune de MONTOIR-DE-BRETAGNE
(Loire-Atlantique – MAJ 17/07/2015)**

N° INSEE	Communes	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
44103	MONTOIR-DE-BRETAGNE	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
44103	MONTOIR-DE-BRETAGNE	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	06/02/2006	14/02/2006
44103	MONTOIR-DE-BRETAGNE	Chocs mécaniques liés à l'action des vagues	28/02/2010	28/02/2010	11/03/2010	13/03/2010

RAPPEL

Il appartient au vendeur ou au bailleur d'un immeuble bâti sinistré à la suite d'une catastrophe naturelle ou technologique d'informer l'acquéreur ou le locataire.